



# RIER NE-ET-LOIRE

leur René LAVENIR

NE METTEZ PAS N'IMPORTE QUOI  
SUR VOS MEUBLES, PARQUETS,  
LINOS, etc, PUISQUE LE

## VERNIRE

SEUL DONNERA  
AU CIRÉ L'ECLAT DU VERNIS ET AU  
VERNIS L'ECLAT DU NEUF  
EN VENTE

dans les bonnes maisons

### LE DEVANT LE TRIBUNAL MILITAIRE DE LYON

## Le commissaire du gouvernement s'apprête à réclamer la peine de mort contre les deux hommes de la "Gestapo" de Chalon **GOLDBERG et HAEBERLE**

### Mais quatre avocats, dont deux Allemands plaideront les circonstances atténuantes



Les membres de la Gestapo de Chalon tiennent un conseil de guerre dans leur salle, où l'Usine Delle a installé ses bureaux, Grande-Rue-Saint-Cosme. Debout, en veston civil, l'adjudant Emile Goldberg, qui était adjoint au lieutenant Hans Krüger, actuellement en zone britannique. A l'extrême droite, le sergent Karl Haeblerlé. Les autres sont absents au procès où ils sont poursuivis par contumace.

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

La deuxième journée du procès de l'adjudant Emile Goldberg et du sergent Karl Haeblerlé, de la Gestapo de Chalon, a été fermée pour les deux inculpés qui sont tombés dans les mailles de la justice française, puisque les autres ont pu y échapper. Ce fut surtout l'évocation des journées douloureuses, où des personnes furent abattues sauvagement. La déposition catégorique de Mme Lévêque, d'Autun, dont le mari, le colonel Lévêque, fut tué à son domicile, a été accablante.

Devant tous ces faits, Goldberg et Haeblerlé ont tenté de manœuvrer pour sauver leur tête. Pour Goldberg, il fournissait les militaires demandés, mais il ignorait leur mission. En conséquence, il ne peut pas être tenu comme responsable des exécutions. Pour Haeblerlé, lui, il ne faisait qu'exécuter les ordres. Reste à savoir comment les juges vont accepter ces deux thèses. C'est ce soir que nous serons fixés, car le verdict sera rendu très tard, après 200 questions et, au moins, quatre heures de délibérations.

#### LA SITUATION DES ACCUSÉS AU SOIR DE CETTE DEUXIEME JOURNEE

Après toutes les dépositions des témoins, la cote n'est pas en faveur d'Emile Goldberg et de Karl Haeblerlé. A première vue, il semble bien que le commis-

arguements de poids pour demander leur tête, aujourd'hui. Éviter la peine capitale. Au cours d'une séance, les défenseurs diront que si Goldberg et Haeblerlé ont opéré avec tant de violence dans beaucoup de cas, c'est par crainte du Maquis qui était partout. En conséquence c'était l'état de guerre. Il fallait se défendre. Quoi qu'il en soit, Emile Goldberg, sous-chef de la Gestapo de Chalon, a été très habile au soir de cette deuxième journée. Mais pour nous, il ne nous a pas convaincus. Il ne tient jamais tête à ces accusateurs. « Je ne me souviens plus, dit-il... C'est peut-être possible ». C'est l'éternelle réponse.

saire du gouvernement aura des Mais quatre avocats, dont deux allemands venus d'Ham-bourg, vont se lever pour leur

(Suite en 3<sup>e</sup> page).

## LA PÊCHE

DEMAIN

Le Congrès des Présidents

LE  
es  
on  
ale  
s : in-  
opéra-  
aysans  
tives ;  
des  
tut-on  
fugés  
s'ils  
i avou  
it que  
revisa-  
ustices  
ue les  
faites  
vient  
re cir-  
est.  
age).  
la  
quie  
uite à,  
façon  
donnée  
par la  
nume-  
parle  
sérieux  
usines  
ns.  
s = éle-  
ovoqué  
magis  
et pu-  
riantes  
age).  
é-  
ge  
s fami-  
n avait  
ntes.  
qui a  
Bidault,  
page).  
se  
ée  
indique  
quelques  
iers de  
les der-